

Pédagogie entre autres

Le journal du Syndicat des professeurs
du Cégep du Vieux Montréal



Lundi, 19 février 2018
Volume 25, no 2

Au menu des ÉGES – La pieuvre de l'économie du savoir

« Gouvernance », « clientèle étudiante », « internationalisation », « assurance qualité »...: un nouveau lexique, de nouveaux concepts ont intégré le milieu de l'enseignement supérieur depuis plus d'une vingtaine d'années. Autant de petits pas qui nous ont progressivement entraînés vers une autre vision de l'éducation. Inoffensif en apparence, ce glissement a entraîné une nouvelle approche du savoir, une nouvelle conception de l'enseignement et de sa « gestion », une nouvelle définition des principaux acteurs de l'enseignement supérieur, étudiantes et étudiants y compris. Le premier rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) de mai 2017 a permis de mettre en lumière les liens entre ces divers éléments et de porter un regard éclairé sur ce modèle tentaculaire maintenant bien ancré en enseignement supérieur: **l'économie du savoir**.

Le concept de l'économie du savoir prend de l'expansion surtout vers les années 1990-2000. Le Québec suit le mouvement et plonge dans cette voie privilégiée de la croissance économique. En 2005, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation publiait une étude, *L'économie du savoir au Québec*, dont l'objectif était de « mesurer l'importance de l'économie du savoir » par une « analyse [de] la production [des industries] selon les niveaux de savoir » impliqués en tenant compte

Le 13 décembre 2017, le ministre québécois de l'Économie, de la Science et de l'Innovation lançait sa *Stratégie nationale du numérique*. Par celle-ci, il entend positionner le Québec « sur toutes les scènes en prenant les devants comme acteur de la transformation numérique mondiale. » Cette stratégie vise à améliorer l'accès à des infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire de la province, mais aussi à accroître les aptitudes et les compétences (retenez bien ce mot!) des personnes à cet égard. « Un véritable projet de société », affirme-t-on dans un des documents de présentation.

à lire en page 6

Table des matières

- 01 • Au menu des ÉGES - La pieuvre de l'économie du savoir**
- 04 • États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) : vers un deuxième rendez-vous**
- 06 • Félicitations à notre collègue Marie Brosseau!**
- 06 • Stratégie nationale du numérique : quels impacts pour nous?**
- 08 • Un automne mouvementé au Café citoyen (et l'hiver s'annonce pas pire)!**
- 10 • Révision des programmes de Sciences de la nature et de Sciences humaines : des échos inquiétants**
- 11 • À propos d'un adage populaire**

À propos du SPCVM

**Syndicat des professeurs du Cégep
du Vieux Montréal**

255 Ontario Est,
Montréal, Qc H2X 1X6
bureau A3.04

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

Pour nous rejoindre

site WEB : www.spcvm.org
courriel : info@spcvm.org
téléphone : **514.982.3437** (2086 et 2087)

Collaborateurs

Danielle Carbonneau
(Comité mobilisation du SPCVM)

Tony Patoine
(Philosophie)

Martin Godon
(Philosophie)

*Le comité école et société de
la FNEEQ*

L'équipe

Directeur de l'information :

Yves de Repentigny
(Biologie)

Mise en page :

Ana-Hilda Rosales Zetino
(Agente technique)

des « activités de recherche et développement » (R et D) et du « capital humain »^[1]. Ainsi, dans la logique de l'économie du savoir, « [...] le système d'éducation est vu comme un réservoir à idées permettant de développer de la main-d'œuvre de pointe (capital humain) pour les industries à "haute valeur ajoutée" et des innovations brevetables (propriété intellectuelle) qui permettront de soutenir les entreprises et de dynamiser la croissance. Dans l'économie du savoir, le rôle des gouvernements est de mettre en place et de consolider un "système national d'innovation" [dans le but d'] utiliser l'ensemble des relations sociales entre les individus, les universités, les entreprises et le gouvernement comme un réseau (*network*) dédié à la recherche-développement (R&D) en vue d'augmenter la prospérité et le bien-être général.^[2] »

Plus récemment, le Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation déposait son rapport *Agir ensemble – Pour un Québec innovant, inclusif et prospère*^[3], rapport qui va dans le sens de l'économie du savoir en proposant une douzaine de recommandations « concrètes, innovantes et inclusives [dont le but serait de] renforcer l'économie du Québec »^[4]. Notons au passage la recommandation 2, qui propose de « réunir ceux qui veulent un meilleur emploi et les entreprises qui cherchent des travailleurs bien formés en associant les cégeps et les entreprises dans un couloir de qualification rapide et repensé des travailleurs.^[5] » Selon ce rapport, ces formations courtes s'adresseraient aux travailleurs à statut précaire avec une formation de cinquième secondaire (ou l'équivalent), colleraient de très près aux besoins des entreprises et mèneraient à un diplôme de niveau inférieur, le tout selon une approche inspirée du modèle *dual* allemand^[6]. Or, non seulement l'approche québécoise du modèle dual soulève de nombreux questionnements^[7], mais les travailleurs plus vulnérables devraient avoir accès à des ressources leur offrant la possibilité de compléter une formation de haut niveau et non se contenter de formations moins qualifiantes. Qui plus est, avec les récents projets de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) qui favorisent le passage des diplômés du secondaire vers des formations courtes (attestations d'études collégiales ou AEC), on peut se demander si cette recommandation ne vise que les gens déjà en emploi^[8]. Autant de liens tentaculaires qui se tissent ici aussi...

Et la pieuvre dans tout ça?

Le premier rendez-vous des ÉGES nous a permis de nous élever au-dessus de ce système qui envisage l'éducation strictement en termes économiques, qui nous pousse à réduire la réflexion et les savoirs (pour nous concentrer sur les savoir-faire : approche par compétences) afin de suspendre cette fuite en avant de la marchandisation de l'éducation et de nous poser un instant pour revenir à la base de la mission fondamentale de l'enseignement supérieur. Ce grand rendez-vous fut l'occasion, pour les 500 personnes issues du milieu alors réunies, d'échanger des expériences et analyses provenant de l'ensemble des acteurs de l'éducation subissant cette « pieuvre de l'économie du savoir » et y résistant de diverses manières. Le comité école et société a fait une synthèse de ces échanges dans un outil interactif appelé, justement, la « pieuvre de l'économie du savoir » (accessible en ligne sur le site des ÉGES). Cet outil permet, en un coup d'œil, de saisir l'ampleur de ce modèle idéologique et de ses impacts sur l'enseignement supérieur. Il propose un résumé de notes prises lors des

nombreux ateliers et conférences, notes réparties dans divers tentacules liés aux trois axes principaux qui se sont dégagés : financement, marchandisation du savoir et gouvernance. Cet outil offre aussi la possibilité d’approfondir la réflexion (voir la case «Suivez le guide ici!» pour plus de détails). La métaphore de la pieuvre devient d’autant plus intéressante lorsqu’on sait que ce mollusque a réellement trois cœurs et que son intelligence est répartie à la fois dans son cerveau et dans ses tentacules par l’intermédiaire de son système nerveux.

Un premier examen anatomique de la pieuvre permet de faire certains liens significatifs entre ce modèle de l’économie du savoir et l’effritement de la mission fondamentale de l’enseignement supérieur ainsi que la dégradation de nos conditions de travail. Ainsi, par les mesures d’austérité^[9] du gouvernement (nombreuses compressions qui ont touché plus particulièrement les personnes *chargées de cours*), tous les personnels ont vu leur *précarité* et leur charge de travail s’accroître de façon significative, le tout d’autant plus alourdi par l’implantation d’un modèle de gouvernance qui impose une gestion de type *managérial* axée notamment sur une assurance qualité de type ISO qui contribue à la *marchandisation du savoir*. La porte est alors ouverte au *changement des missions* de l’enseignement supérieur; pensons par exemple au détournement de *l’adéquation formation-emploi*, qui tente de répondre davantage aux besoins des entreprises qu’à ceux des étudiantes et des étudiants.

Le prochain grand rendez-vous des ÉGES, qui aura lieu du 3 au 5 mai 2018 à Montréal, sera donc l’occasion non seulement de déjouer la pieuvre de l’économie du savoir, mais carrément de sortir de l’aquarium en définissant ensemble un nouveau cadre pour l’enseignement supérieur. Partout au Québec, des rencontres régionales s’organisent en vue de ce deuxième rendez-vous, le tout en tenant compte du calendrier électoral de l’automne 2018.

Le comité école et société de la FNEEQ

On peut contacter le comité école et société par courriel à l’adresse: cesfneeq@csn.qc.ca

[1] Ministère du Développement économique, de l’Innovation et de l’Exportation, L’économie du savoir, mai 2005, p.1-2.

[2] Éric Martin. Qu’est-ce que l’économie du savoir? (blogue de l’IRIS), 19 novembre 2012.

[3] Conseil consultatif sur l’économie et l’innovation. Agir ensemble – Pour un Québec innovant, inclusif et prospère, septembre 2017, 110 pages. Ce rapport est le fruit d’un comité formé à l’automne 2016 par le gouvernement libéral, comité constitué de «32 leaders socioéconomiques du Québec issus du secteur manufacturier, de la haute technologie, de la recherche, du commerce du détail, de l’énergie, de l’investissement et des services financiers, et des transports; il compte des gens d’affaires établis, des entrepreneurs de la relève, ainsi que des dirigeants du secteur public et de l’enseignement supérieur» (p.8).

[4] Ibid., p.8.

[5] Ibid., p.27.

[6] Ibid., p.30.

[7] Comité école et société (FNEEQ-CSN). Le modèle dual allemand et l’éducation au Québec, document présenté au conseil fédéral des 25 au 27 mai 2016, 29 pages.

[8] Voir à ce sujet les deux courts mémoires suivants : Commentaires de la CSN sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales (8 août 2017; voir particulièrement le commentaire sur l’article 5, à la page 2 de cet avis); Commentaires de la CSN sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur les droits de scolarité qu’un collège d’enseignement général et professionnel doit exiger (8 août 2017).

[9] L’emploi de l’italique dans ce paragraphe permet d’identifier les divers tentacules ciblés par cette suggestion d’un parcours dans la pieuvre, pieuvre accessible en ligne sur le site des ÉGES.

Partout au Québec, des rencontres régionales s’organisent en vue de ce deuxième rendez-vous, le tout en tenant compte du calendrier électoral de l’automne 2018.

États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) : vers un deuxième rendez-vous

L'objectif était de se donner un levier politique inexistant jusqu'alors.

En février 2013, le gouvernement péquiste conviait les principaux partenaires de l'enseignement supérieur à un sommet sur ce dernier. À la suite de cet événement, plusieurs organisations partageant des insatisfactions ont choisi de se retrousser les manches et de se coaliser. L'objectif était de se donner un levier politique inexistant jusqu'alors. Ainsi, au cours des dernières années, plus d'une vingtaine d'organisations représentant tous les secteurs de l'enseignement supérieur se sont organisées pour créer les États généraux de l'enseignement supérieur au Québec (ÉGES).

Le premier rendez-vous a eu lieu du 18 au 20 mai 2017 à l'Université Laval. C'est plus de 500 personnes qui ont participé à une table ronde, trois grandes conférences et quinze ateliers dans le but de tenter de dégager une vision commune de l'enseignement supérieur. Les objectifs spécifiques étaient :

1) créer un espace de débat et de réflexion autour des enjeux en enseignement supérieur ;

2) se servir de cet événement pour remettre à l'ordre du jour certaines questions, telles que la gratuité, l'aide financière aux étudiants-es, la marchandisation, l'assurance qualité, le financement (« malfinancement », sous-financement, « définancement »), la gouvernance, l'éducation populaire et la formation continue, l'accessibilité, la recherche, la tâche enseignante, etc. ;

3) créer ou renforcer les liens entre les organisations qui œuvrent en éducation pour partager des analyses, unir les actions et faire de l'éducation une priorité nationale ;

4) débattre des solutions qui correspondent à notre vision de l'enseignement supérieur et des conditions nécessaires à sa réalisation ;

5) prévoir un plan d'action et mobiliser la société québécoise afin de faire pression sur les pouvoirs politiques pour aller dans ce sens.

Cette première étape a permis de dégager plusieurs éléments de convergence quant aux problèmes au sein du réseau de l'enseignement supérieur.

À la suite de celle-ci, le collectif organisateur (formé d'associations étudiantes et d'organisations syndicales) s'est entendu sur une démarche politique ferme, soit de tenir, d'ici les élections provinciales d'octobre 2018, une série d'actions régionales dans le but de sensibiliser les membres de la communauté de l'enseignement supérieur et la population, mais aussi les administrations et les partis politiques. De manière plus spécifique, ces actions viseront à :

1) renforcer la mobilisation sur tous les campus et interpeller la députation;

2) permettre la création de coalitions régionales afin d'échanger et de

débattre des priorités (solutions) en enseignement supérieur;

3) maintenir la pression sur le gouvernement par la tenue de ces rencontres de mobilisation régionale, promues au moyen d'autocollants, de macarons et d'affiches;

4) documenter l'état des principaux problèmes affectant l'enseignement supérieur;

5) étayer des positions de principes et des demandes budgétaires qui feront l'objet d'une validation lors du deuxième rendez-vous des ÉGES.

Les conclusions de ces activités régionales seront discutées lors du deuxième rendez-vous, du 3 au 5 mai 2018 à Montréal. Cette importante activité, à laquelle participeront des délégué-es des associations étudiantes et syndicats locaux, devrait permettre d'aller plus loin que les consensus en :

1) validant les revendications ciblées ainsi que les solutions qui proviennent des mandats des organisations et des rencontres régionales, en formulant des positions de principe et en chiffrant les demandes dans la mesure du possible;

2) élargissant les bases de demandes;

3) diffusant largement les solutions pour les faire connaître de la population et aux décideurs;

4) présentant les solutions aux porte-parole des principaux partis politiques au Québec pour favoriser la prise d'engagements conséquents en contexte de campagne électorale.

Des représentantes du SPCVM ont participé à deux rencontres préparatoires organisées par le Comité éducation du Conseil central du Montréal Métropolitain (CCMM-CSN). Des délégué-es de plusieurs cégeps de la région montréalaise ainsi que de l'UQÀM et de l'UdeM étaient présent-es. Nous avons discuté de la pertinence d'organiser quelque chose dans chacun de nos établissements, mais aussi d'une éventuelle activité régionale parrainée par le CCMM.

Les trois thèmes retenus par le comité organisateur des ÉGES sont :

a) Le financement

b) L'administration en enseignement supérieur

c) Les précarités (celle des enseignant-es et celle des étudiant-es)

Le comité de mobilisation du SPCVM planifie l'organisation d'une activité régionale autour de la question du financement et plus particulièrement de l'offre de formation. En effet, la carte des programmes s'avère un dommage collatéral d'un financement désorganisé et de décisions politiques qui ne servent en rien les étudiantes et les étudiants et qui sont porteuses de précarité notamment pour les professeur-e-s.

Le SPCVM, sur recommandation de son comité de mobilisation, proposera aux autres syndicats de l'enseignement supérieur affiliés au CCMM une tournée de certains bureaux de circonscription en autobus rempli d'enseignant-es de cégep et d'université : arrêt au bureau, déclaration, quelques slogans, enregistrement vidéo et mise en ligne sur les réseaux sociaux. Il s'agirait d'une sorte de publicité pour les ÉGES de mai 2018 et pour la cam-

Le comité de mobilisation du SPCVM planifie l'organisation d'une activité régionale autour de la question du financement et plus particulièrement de l'offre de formation.

pagne électorale provinciale. Nous vous en donnerons des nouvelles.

Danielle Carbonneau
Comité de mobilisation du SPCVM

Félicitations à notre collègue Marie Brosseau!

Au cours de deux réunions tenues, d'une part, les 1er et 2 juin et, d'autre part, les 21 et 22 septembre 2017, le regroupement cégep (instance rassemblant les délégué-es des 46 syndicats de profs de cégep) de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) a adopté son bilan de la négociation et de la mobilisation 2015.

Les 25 et 26 janvier dernier, le regroupement cégep a complété la formation de ce comité en y élisant trois profs n'occupant pas de fonction au sein de « l'appareil » de la Fédération.

Dans ce bilan, on trouve différentes recommandations, dont celle-ci, intégrée à l'instigation du syndicat des professeur-es du cégep du Vieux Montréal :

Que, dès l'automne 2017, un comité du regroupement cégep (auquel participe la personne déléguée à la coordination du regroupement cégep et un membre du comité consultatif sur la tâche) analyse les travaux et les résultats des quatre (4) dernières rondes de négociation dans le but de développer une stratégie pouvant mener à des gains significatifs relativement aux conditions de travail des chargé-es de cours à la formation continue lors de la prochaine négociation.

Les 25 et 26 janvier dernier, le regroupement cégep a complété la formation de ce comité en y élisant trois profs n'occupant pas de fonction au sein de « l'appareil » de la Fédération. Il s'agit de Josée Déziel, enseignante en psychologie au collège Ahuntsic et vice-présidente de son syndicat; Philip Lagogiannis, chargé de cours en physique au collège Dawson et secrétaire-trésorier de son syndicat; ainsi que de Marie Brosseau, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) au Vieux.

Marie, qui a coordonné le programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en TEE, a eu très longtemps un statut précaire et a beaucoup enseigné à la formation continue, a développé une connaissance intime du fonctionnement de cette dernière et des conditions de travail des gens qui y œuvrent. Nul doute qu'elle saura remplir son mandat avec brio. Félicitations et bon succès!

Yves de Repentigny
Comité information

Stratégie nationale du numérique : quels impacts pour nous?

Le 13 décembre 2017, le ministère québécois de l'Économie, de la Science et de l'Innovation lançait sa *Stratégie nationale du numérique*. Par celle-ci, il entend positionner le Québec « sur toutes les scènes en prenant les devants comme acteur de la transformation numérique mon-

diale. » Cette stratégie vise à améliorer l'accès à des infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire de la province, mais aussi à accroître les aptitudes et les compétences (retenez bien ce mot!) des personnes à cet égard. « Un véritable projet de société », affirme-t-on dans un des documents de présentation.

Afin de parvenir à ses fins, le Ministère a déterminé sept orientations, chacune accompagnée d'une cible chiffrée sur cinq ans. Les voici :

1. *Des infrastructures performantes et évolutives : que 100 % des citoyens aient accès à des services Internet haut débit et que plus de 90 % d'entre eux aient accès à des services Internet fixes très haut débit d'au moins 100 mégabits par seconde (Mbps) en téléchargement et 20 Mbps en téléversement d'ici cinq ans.*

2. *L'éducation, l'enseignement supérieur et le développement des compétences numériques pour tous : que tous les citoyens développent davantage de compétences numériques de manière à ce que le Québec figure parmi les chefs de file de l'OCDE en matière numérique d'ici cinq ans.*

3. *Une administration publique transparente et efficiente : que 90 % de la mise en œuvre de l'orientation sur l'administration publique de la Stratégie numérique soit réalisée d'ici cinq ans.*

4. *Des villes et des territoires intelligents : qu'au moins 75 % des citoyens bénéficient de la transformation numérique des municipalités d'ici cinq ans.*

5. *Une économie d'excellence numérique : que l'ensemble des entreprises québécoises rehaussent leur intensité numérique de 50 % d'ici cinq ans.*

6. *La santé connectée sur le citoyen : que 100 % des citoyens puissent interagir de façon numérique avec le réseau de la santé et des services sociaux et ses professionnels d'ici cinq ans.*

7. *Notre culture, chez nous, partout : que l'offre culturelle québécoise soit davantage visible et consultée sur les réseaux numériques d'ici cinq ans.*

En tant que professeur-es, bien sûr, nous sommes particulièrement concerné-es par l'orientation 2. Cet article traitera donc particulièrement de celle-ci.

Les compétences numériques

Pour se donner des objectifs particuliers relatifs à cette orientation, le Ministère s'est basé sur le constat suivant : en 2012, en ce qui concerne la résolution de problèmes dans des environnements technologiques, nous nous situons dans la moyenne des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec 32 % comparativement à 34 % pour l'ensemble des États membres. Or, selon le gouvernement, la province « ne pourra pas progresser sans que tous ses citoyens développent les compétences numériques qui leur permettront d'évoluer de façon autonome dans une société moderne et innovante »; il entend par conséquent faire progresser le Québec de manière à placer ce dernier dans le premier tiers des pays de l'OCDE d'ici cinq ans, et ce, en :

- intensifiant la transformation numérique au sein du système éducatif québécois (objectif 2.1);

« Un véritable projet de société », affirme-t-on dans un des documents de présentation.

- soutenant le développement des compétences numériques de la main-d'œuvre (objectif 2.2).

Comment compte-t-on s'y prendre concrètement? C'est là que les choses deviennent plus nébuleuses. En effet, on ne connaît pas encore les détails du *Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur* que le gouvernement devrait dévoiler d'ici les élections. Par contre, on sait déjà que « la formation et l'accompagnement du personnel des établissements d'enseignement constitueront des éléments clés du Plan d'action. » En outre, un peu partout dans les documents de présentation de la Stratégie, on souligne l'importance des pratiques pédagogiques « innovantes ». En quoi consistent-elles et à quel point ne sera-t-on pas tenté d'en imposer certaines en dépit du fait que, dans ces mêmes documents, on affirme vouloir respecter notre autonomie et notre expertise professionnelle? La formation à distance est elle aussi mentionnée à plusieurs reprises. Voudra-t-on l'intégrer dans le cursus des DEC, ce qui résulterait en des pertes d'emploi chez les profs? À quoi les conditions de travail des formatrices et des formateurs ressembleront-elles? En ce moment, en tout cas, elles ne s'avèrent guère reluisantes.

Comment compte-t-on s'y prendre concrètement? C'est là que les choses deviennent plus nébuleuses.

Lors de la réunion du regroupement cégep (instance rassemblant les représentant-es des 46 syndicats de profs de cégep affiliés à la FNEEQ-CSN) tenue les 25 et 26 janvier dernier, les délégués du SPCVM ont appris que le gouvernement voulait des méthodes d'enseignement et d'apprentissage tournées vers l'utilisation du numérique, et l'inclusion de compétences en ce domaine au primaire, au secondaire ainsi que dans tous les programmes collégiaux préuniversitaires et techniques des cégeps, le tout assorti d'une obligation de résultats. Ils ont également appris qu'il devrait y avoir révision de 50 % des programmes d'ici trois ans. Simple coïncidence?

Pour en savoir plus :

Le sommaire de la stratégie : https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/strategies/economie_numerique/sommaire-dynamique/

Le document complet : https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/strategies/economie_numerique/sommaire-dynamique/strategie-numerique-du-quebec.html

Yves de Repentigny
Comité information

Un automne mouvementé au Café citoyen (et l'hiver s'annonce pas pire)!

Lorsque j'ai demandé à Joseph Facal pourquoi il ne voulait pas participer à notre Café citoyen (CCCVM), « *Un dialogue est-il possible entre la gauche et la droite?* », au début de la session d'automne, il a tout simplement répondu qu'on allait simplement assister à « des monologues qui s'entrecroisent », et donc, que dialogue il ne pourrait y avoir.

Le dialogue n'est pas la chose la plus à la mode, on dirait, ces derniers temps. Vérité exclusive par-ci, hypersensibilité par-là, sans oublier quelques

« faits alternatifs » et autres délires... Bien dommage, en un sens, car, selon son étymologie, ce mot signifie : « discours tenu entre différentes personnes ». Une pluralité de points de vue donnés de bonne foi. Voilà ce que devrait être le Café citoyen et ce qu'il parvient malgré tout à mettre en place, bien modestement, ici et là.

Continuons donc dans l'étymologie. Les CCCVM invitent à la discussion, dit-on aussi très souvent. Or, *discussio* renvoie à « secousse » ou « ébranlement », *discutere* veut dire « briser » ou « fracasser » et, enfin, *discussor*, « celui qui scrute ». On ne se surprendra donc pas de parfois sortir de cette discipline olympique un peu ébranlé, *magané*, voir quelque peu psychanalysé malgré nous!

Mais, peu importe le succès ou l'échec du dialogue ou de la discussion, rappelons-nous que le CCCVM a d'abord et avant tout pour mission, pour idéal éducatif, de *développer* cet art. Celui-ci invite à l'écoute de toutes les idées et à l'affirmation des nôtres, à laquelle s'ensuit idéalement un questionnement individuel et collectif ainsi qu'un réajustement de certaines de nos pensées au fil de la discussion. Tout cela s'accompagne d'une généreuse dose de respect et d'humilité, sans quoi rien n'est possible... surtout lorsque le sujet soulève un peu plus les passions!

Cette petite réflexion, que nous garderons en tête, fut en bonne partie inspirée du Café citoyen du 14 septembre dernier en compagnie de Marcos Ancelovici, sociologue de l'UQAM, que vous pouvez écouter ici : <http://www.cvm.qc.ca/activitesservices/cccvvm/Pages/index.aspx>

Il avait notamment été question de liberté d'expression au sein des établissements d'enseignement et de la place de plus en plus grande de la sensibilité comme critère d'évaluation des discours.

Ces thèmes seront d'ailleurs repris lors de notre prochain rendez-vous, ce jeudi 15 février (voir plus bas), dans le cadre d'une discussion qui ne devrait laisser personne indifférent!

Des exemples à suivre

La rencontre que nous avons eue quelques semaines plus tard, le 29 septembre, grâce à une belle collaboration avec le comité de la Semaine de sensibilisation sur la diversité sexuelle et l'égalité entre les genres, avait pour titre « *Femmes et politique : entre égalité et réalité* ».

En compagnie de Carolina Iacovino (sociologie) à l'animation, les élues Marjolaine Boutin-Sweet (NPD), Carole Poirier (PQ) et Cathy Wong (conseillère municipale, arrondissement de Ville-Marie) nous ont, pour un moment du moins (!), fait sortir du cynisme ambiant au sujet de la politique. Trois femmes brillantes, franches, passionnées, à l'écoute ont fait part de leurs expériences et multiplié les conseils en s'adressant particulièrement aux jeunes femmes qui voudraient se lancer en politique.

Pour elles, les femmes ont leur place à prendre dans ce domaine et certaines qualités qui les démarquent généralement des hommes en politique : plus de patience et d'écoute, et moins d'égo. Enfin, je retiens ce mot de Cathy Wong : « Devenez des actrices de votre société et non de simples spectatrices. »

Le dialogue n'est pas la chose la plus à la mode, on dirait, ces derniers temps.

EnVIEUXronnement : un comité engagé

Une autre belle collaboration de l'automne a été réalisée avec le comité EnVIEUXronnement, qui, sous l'impulsion de l'étudiant Zy St-Pierre-Bourdelais et de la technicienne Myriam Lefebvre, a voulu nous inviter à réfléchir et à agir par rapport aux enjeux du projet de loi n° 106 (Politique énergétique 2030). La rencontre, intitulée « *Exploitation des hydrocarbures au Québec : ça passe ou ça casse?* », s'est déroulée en compagnie de Manon Massé (QS), Geneviève Puskas (Équiterre) et Patrick Bonin (Greenpeace) le 27 octobre, à l'extérieur, par une revigorante journée d'automne, au tout nouvel Espace Guy Rocher.

D'autres actions en concertation avec le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec sont envisagées dans les prochains mois.

Au terme des entretiens avec nos invités, une volonté d'agir s'est clairement manifestée et le comité EnVIEUXronnement s'est chargé d'envoyer une lettre à l'intention du ministre des Ressources naturelles endossée en table de concertation et envoyée au ministre au nom de l'AGECVM. Cette lettre s'est même mérité une réponse attentionnée de la part du sous-ministre! D'autres actions en concertation avec le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec sont envisagées dans les prochains mois.

Prochains rendez-vous

Ne manquez pas notre premier CCCVM de la session d'hiver, ce jeudi 15 février, alors que nous traiterons du phénomène des dénonciations, qui a suscité bien des réactions au CVM l'automne dernier, entre autres en raison du fameux *Catalogue*. Où en sommes-nous rendus collectivement quelques mois plus tard?

Sol Zanetti, anciennement d'Option nationale, qui a depuis fusionné avec Québec Solidaire, viendra aussi s'entretenir de souveraineté du Québec avec nous le 5 avril prochain. Nous attendons des confirmations de la part d'autres politicien.ne.s. invité.e.s à débattre sur le sujet.

Enfin, nous travaillons sur un « sujet surprise » qui vous sera communiqué en temps et lieu.

Bonne session à tous!

Tony Patoine
Philosophie

Révision des programmes de Sciences de la nature et de Sciences humaines : des échos inquiétants

Le processus de révision des programmes préuniversitaires de Sciences de la nature et de Sciences humaines tire à sa fin puisque sa troisième et dernière étape, la rédaction, s'achève (les deux premières consistaient en l'élaboration d'un profil d'attentes des universités et en la comparaison des composantes du profil avec les éléments du programme actuel).

Dans un cas comme dans l'autre, les échos entendus s'avèrent plutôt inquiétants. En effet, il est question de l'ajout d'une compétence en numérique (de manière obligatoire ou facultative, on ne le sait pas trop encore),

donc, tout dépendant de la façon dont on interprétera cette compétence, de l'intégration d'une nouvelle discipline porteuse, soit Informatique (on peut sûrement postuler l'existence d'un lien avec la Stratégie nationale du numérique dont traite un autre article de ce numéro). Or, qui dit nouvelle discipline dit moins d'heures pour les autres. Ainsi, en Sciences de la nature, on parle de pertes majeures en physique et en maths. En outre, ce dernier programme, semble-t-il, comporterait... trop de périodes contact! Il faudrait alors en diminuer la hauteur, ce qui entraînerait encore plus de déchirements le cas échéant. Bref, on peut s'attendre à du « tirage de couverture » assez intense.

La réunion du comité national des enseignantes et des enseignants de Sciences de la nature a eu lieu le 16 février. Comme la production de ce numéro avait débuté, nous ne nous trouvons pas en mesure de vous informer quant à ce qui s'y est dit. Par contre, on peut souligner la culture du silence qui règne et qui ne laisse augurer rien de bon : information sous embargo, diffusion de la nouvelle version des programmes retardée jusqu'à la dernière minute, etc. Quant à l'ensemble des profs du réseau, si leur consultation se limite aux questions biaisées des sondages douteux auxquels on les a invités à répondre dernièrement, il y a de quoi rester dubitatif. Quand la coordination du regroupement cégep de la FNEEQ-CSN en saura plus, elle préparera un plan d'action adapté au contexte.

À suivre...

Yves de Repentigny
ité information

À propos d'un adage populaire

« La raison du plus fort est toujours la meilleure »

Jean de Lafontaine.

C'est puissant, la nature. Bien sûr, on peut penser aux catastrophes naturelles et aux soubresauts climatiques qui nous affligent à l'occasion. Il y a aussi ces animaux qu'on dit sauvages, qui survivent encore dans des zones radicalement urbanisées, pavées, bétonnées, « métropolisées », « montréalisées », ces renards, coyotes, rats laveurs, moufettes, marmottes, cerfs, lièvres, écureuils et tamias, mulots et rats, grenouilles et crapauds, etc. Et toute cette végétation qui vit, survit, résiste... Vraiment, c'est puissant, la nature. Paraît même qu'on ne pourrait y échapper à en croire un dicton célèbre; la chasse-t-on qu'elle nous revient galopante. Et ce qui surgit à nouveau, ce dont on se croyait débarrassé, inquiétante étrangeté, retour du refoulé (diraient certains), ce serait la part la moins aimable qu'on trouve en nous... N'est-ce pas cet indécrottable côté obscur de l'esprit humain qui aurait incité Plaute, un poète latin du II^e siècle avant notre ère, à prétendre que, souvent, l'homme est un loup pour l'homme?

Difficile de donner tort à Plaute et à ceux qui ont récupéré sa célèbre formule lorsqu'on se remémore les manigances, mensonges, menaces et violences qui permettent aux uns de dominer la multitude. Et, à surfer sur les réseaux sociaux, on constate sans peine que, pour un bon nombre de

Bref, on peut s'attendre à du « tirage de couverture » assez intense.

personnes, la loi du plus fort est non seulement la loi de la nature, mais également la norme sociale par excellence. Pourtant, en y réfléchissant un peu, on doute. On se demande si, vraiment, la loi de la nature, c'est la loi du plus fort. Si on souhaite vivre dans un monde meilleur, doit-on céder aux plus forts? La masse doit-elle se soumettre au bon vouloir de la classe dominante afin de permettre à cette dernière de produire une espèce d'être supérieur qui représenterait l'avenir de l'humanité? Faut-il stériliser les pauvres au nom d'une amélioration de l'espèce, comme le suggérait Gina Rinehart, une multimilliardaire australienne, en 2013? Comment répondre à cet adage populaire qui porte aux nues la loi du plus fort? La soumission (ou la résistance) à la loi du plus fort entraîne des conséquences dramatiques sur les plans social, politique, économique et même pédagogique. On ne peut rester insensible à cette problématique. Voyons donc de quoi il en retourne.

Tout d'abord, rien dans la théorie de Darwin ne correspond à la loi du plus fort.

Le darwinisme social

Cette doctrine selon laquelle on contribuerait à l'évolution de l'espèce humaine en privilégiant ceux qui sont déjà au sommet de l'échelle sociale se nomme « darwinisme social ». Elle a été popularisée par un philosophe anglais du nom de Herbert Spencer à la fin du XIXe siècle. Selon cette théorie, il serait possible et même souhaitable de faire évoluer l'espèce humaine vers un être supérieur en favorisant le développement des femmes et des hommes qui sont déjà au sommet de l'échelle sociale et en empêchant la propagation de celles et ceux qu'on considère tout au bas de cette échelle. Depuis un siècle et demi, les adeptes de cette doctrine ont proposé diverses solutions afin de limiter le développement des classes sociales jugées inférieures et nuisibles : extermination, stérilisation, déportation, emprisonnement, abolition de toute forme de sécurité sociale, etc.

Quoi qu'il en soit, on peut formuler au moins quatre objections à propos de cette théorie malsaine et vraisemblablement fausse.

Du darwinisme, vraiment?

Tout d'abord, rien dans la théorie de Darwin ne correspond à la loi du plus fort. Aux chapitres 3 et 4 de son ouvrage célèbre, *L'origine des espèces*, Charles Darwin lie les effets produits par la lutte pour la survie et par la sélection naturelle pour expliquer comment les espèces se transforment. Au terme du processus, Darwin constate que les êtres les mieux adaptés à leur milieu ont tendance à survivre et à se reproduire. Pas les autres. Lorsque des mutations surviennent, si elles sont bien adaptées au milieu de vie, elles ont de bonnes chances de se propager. Au contraire, les mutations mal adaptées ont tendance à disparaître même si elles auraient été favorables dans un autre contexte. Selon Darwin, la loi de la nature serait donc la loi du mieux adapté. Pas la loi du plus fort. À l'occasion, le plus fort est peut-être le mieux adapté à son milieu de vie. Mais, parfois, c'est le plus rapide ou le plus petit quand ce ne sont pas d'autres caractéristiques qui interviennent... Donner à la loi du plus fort une portée universelle est donc contraire à ce que Darwin et ses successeurs ont observé dans le développement de la nature depuis plus de 150 ans.

L'être humain et la règle du mieux adapté.

Depuis la découverte de l'agriculture et le début de la sédentarisation, nous avons renversé partiellement la loi du mieux adapté. En effet, il y a 12 000 ans approximativement, les humains se sont mis à adapter leur environnement à leurs besoins (voir Roger Lewin : L'Évolution humaine. Éditions Seuil, collection Points-Sciences, 1991, page 384). En devenant sédentaire et en s'adonnant à l'agriculture, notre ancêtre met en place un processus qui nous permet d'échapper en grande partie au principe de lutte pour la survie et au processus de sélection naturelle. Pour le dire simplement, la « loi de la nature » ne s'applique plus complètement à l'être humain. Dans ce contexte, on voit à quel point essayer de soumettre celui-ci à la loi du plus fort sous prétexte que c'est naturel est une construction théorique fantaisiste.

Qu'est-ce que dominer?

Selon la théorie du darwinisme social, il faudrait favoriser ceux qui dominent et empêcher la classe sociale la plus basse de se propager. Lorsqu'on se penche sur le concept de domination, plusieurs problèmes surgissent. Tout d'abord, donner à l'échelle sociale qu'on subit actuellement une valeur scientifique, l'inscrire au cœur d'une théorie comme celle de Darwin est problématique puisque cela nous conduirait à introduire en science les préjugés de la classe dominante. Or, toute démarche scientifique doit viser la plus grande objectivité possible. En plus, d'innombrables indices nous permettent de croire que la supériorité morale et culturelle de la classe dominante n'est pas à toute épreuve. Presque quotidiennement, depuis 20 ans, les bulletins d'informations et journaux associent des membres de la classe dominante à des scandales de natures diverses. Qu'une petite catégorie de personnes domine la société est un fait indiscutable. Que cette classe dominante soit supérieure moralement et culturellement, on pourrait en disputer bien longtemps.

Avez-vous dit « évolution »?

Ma dernière objection est peut-être la plus surprenante pour qui n'est pas familier avec la théorie de Darwin. À parler strictement, il ne s'agit pas d'une théorie de l'évolution. Darwin ne prétend jamais que l'humain serait une étape nécessaire, le but de l'évolution. Il ne prétend jamais qu'il y aurait, après l'humain, un être supérieur dont nous serions les ancêtres. Selon lui, le processus de transformation des espèces va dans toutes les directions simultanément. Parmi les mutations qui se produisent, certaines manifestent une complexification, d'autres sont une simplification. Autrement dit, les mutations vont dans toutes les directions en même temps et, comme on l'a vu plus précédemment, les mieux adaptées ont tendance à se propager. Ainsi, ceux qui veulent absolument pousser l'espèce humaine à « évoluer » vers une forme supérieure en faisant disparaître les éléments qu'ils jugent inférieurs mentent lorsqu'ils prétendent qu'ils ne font que suivre la nature. Une humanité supérieure n'est pas le but de l'évolution. Ce qui signifie que l'idée qu'il faut sacrifier les pauvres au profit des forts n'est pas justifiable à partir de la théorie de Charles Darwin.

Or, toute démarche scientifique doit viser la plus grande objectivité possible.

Conclusion

La raison du plus fort est toujours la meilleure, disait La Fontaine. On peut y voir un magnifique trait d'ironie et peut-être même une critique sociale. Transformer cette idée en théorie scientifique est problématique. La loi du plus fort est illogique, incohérente et contraire à ce qui ressort des fondements de notre rapport à la nature et de nos rapports sociaux. Prétendre que c'est notre devoir sacré de sacrifier la part la plus faible de l'humanité est une aberration intellectuelle qu'on peut justifier par la peur, par des préjugés, par l'ignorance ou par une pulsion de domination, mais jamais au nom d'une pensée rigoureuse. Bref, cette théorie est sans fondements sérieux. On peut croire au darwinisme social comme on peut croire que la Terre est plate, comme on peut croire au père Noël, avec tout le ridicule que cela entraîne. La prochaine fois qu'un de vos étudiants soutiendra que la loi du plus fort, c'est la loi de la nature et qu'il faudrait s'y soumettre, ne soyez pas gêné de l'instruire. Son erreur est dangereuse et néfaste.

Martin Godon
Philosophie

Cet espace est à la recherche de collaboratrices ou collaborateurs

Les syndicats du Vieux sur Facebook!

Joignez-vous au groupe Facebook « Intersyndicale du Vieux », ouvert aux membres des quatre syndicats d'employé-es du CVM!

 <https://www.facebook.com/groups/SPCVM.nego/>

